



COMMUNE D'ABLEIGES

& LA VILLENEUVE Saint Martin



Bulletin Municipal – juillet 2023

LE MOT DU CONSEIL MUNICIPAL



Depuis de nombreuses années, et davantage ces derniers temps, grand nombre de citadins quittent les villes pour s'installer dans des villages. Une attirance pour un mode de vie plus rural, plus proche de la nature, plus au calme. On s'y habitue tellement que parfois, le moindre bruit, la moindre odeur semble insupportable et fait craindre une récurrence qu'on se saurait supporter !

Un village n'est pas animé comme une ville par des magasins, des restaurants, des bars. Ce qui fait sa force, sa vie est sa communauté, la proximité que les habitants entretiennent les uns avec les autres, autour de leur mairie, leurs écoles, leurs associations et leurs voisins.

Pour faire vivre les villages et ne pas les laisser devenir des cités dortoirs envahis de calme et de verdure, les communes du Vexin s'organisent et se démènent pour créer des manifestations. Leur objectif est de rassembler leurs concitoyens, occasionnellement, des concitoyens du Vexin (pour exemple lors des jeux inter-villages). Nous n'habitons pas seulement le Val d'Oise, nous habitons dans l'agglomération du Vexin, mais surtout, dans une belle commune rassemblant de manière non évidente deux villages, le bourg d'Ableiges et son hameau, la Villeneuve Saint-Martin. Les élus des conseils municipaux précédents ont donné de leur temps, au détriment parfois de leur vie de famille, pour la vie de la commune à travers diverses manifestations pour permettre aux habitants de se rencontrer, de vivre ensemble des moments inoubliables : pour les plus anciennes actions comme les feux de la Saint-Jean, soirée Téléthon, Loto galette, Kermesses, et plus récemment, Karaoké, Fête de village, Soirée tarot, Marché ...

Cependant, depuis plus d'un an, certaines actions ne rencontrent plus le succès d'antan, certaines manifestations qui nécessitent des réunions de préparation, qui engagent parfois des frais, sont annulées les unes après les autres. La vie de village s'éteint un peu à chaque suppression... un village sans animation, sans associations, sans école et de cris d'enfants est un village mort. Nouveaux habitants, osez participer, osez rencontrer, osez intégrer la communauté afin que nos villages ne se réduisent pas à des cités dortoirs.

Repensez les raisons qui vous ont poussé à venir vous installer à Ableiges, la Villeneuve Saint-Martin, et entrez enfin en action.

LES COLLECTES DE VOS DECHETS S'EFFECTUENT LE :

- Mercredi pour les ordures ménagères.
- Mardi toutes les 2 semaines pour les emballages/papiers (ensemble dans le bac jaune).
- Jeudi toutes les 4 semaines pour le verre (dans le bac vert).
- En raison de travaux, les horaires de passage des camions de collecte peuvent être modifiés. Aussi, pour éviter tout incident, nous vous rappelons que vos bacs doivent être sortis la veille au soir du jour de collecte.

LA COLLECTE DES OBJETS ENCOMBRANTS A LIEU DEUX FOIS PAR AN :

- Le 27 novembre 2023, seconde date non définie
- https://smirtomduvexin.net/informations_utiles/vigny

HORAIRES D'OUVERTURE DE VOTRE MAIRIE

Lundi et vendredi de 9h à 12h30 et de 15h à 18h - Mardi et mercredi de 9h à 12h

La mairie est fermée le mardi et mercredi après-midi. Le jeudi et samedi toute la journée. ☎ 01 34 66 01 12

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHEQUE

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00 puis de 13h00 à 18h00 le mercredi de 15h00 à 17 h00 et le 1er samedi du mois de 10h00 à 12h00.

QUELQUES NUMEROS UTILES

Communauté de Communes du Vexin Centre

Tél : 01 30 39 23 34 - Fax : 01 34 66 12 54

Parc Naturel Régional du Vexin 01 34 48 66 10

Réseau Assistance Maternelle 01 30 39 68 77

01 30 39 45 85

Les écoles : • Le Bourg 01 34 66 00 04

• Le Hameau 01 30 39 27 10

Gendarmerie de Vigny 17 ou 01 34 67 89 89

Pompiers 18

Samu 15

Centre Hospitalier de Pontoise 01 30 75 40 40

Centre antipoison 01 40 37 04 04

S.O.S Médecin 01 30 40 12 12

S.O.S. Vétérinaires Val d'Oise 08 36 68 99 33

Appel S.P.A. (fourrière) 01 30 32 64 91

Centrale canine 01 49 37 54 00

Perception de Magny 01 34 67 00 15

Préfecture de Cergy-Pontoise 0821 80 30 95

ERDF-GRDF Info • ERDF Dépannage 24/24H 0810 333 095

• GRDF Dépannage 24/24H 0810 433 095

• N° Azur unique 0810 333 095

Bureau de Poste de Vigny 01 34 48 60 30

SOMMAIRE

- 1 Le mot du conseil municipal
- 2 Sommaire / N° utiles
- 3 État-Civil
- 4 Hommages et Cérémonies
- 5 Fêtes et cérémonies
- 6 Conseil municipal des jeunes
- 7 Actions scolaires
- 8 Animations communales
- 9 Jeux inter villages
- 10 Fête du village/association Carma
- 11 Marché, départs en retraite
- 12 Urbanisme et réglementation
- 13 Urbanisme et réglementation (suite)
- 14 Travaux et dates à retenir
- 15 Renaissance du Lavoir et PLU

RÉDACTION

Équipe de rédaction du bulletin Municipal d'Ableiges :

Karim BENKAROUN - Sandrine ESCHBACH - Raphael FERREIRA - Karine MARTINS- Céline TRANCOSO

NAISSANCES

Lou, Isabelle, Eliane BARBARAY

Née le 23/04/2023 à Argenteuil
Fille de Nicolas BARBARAY et Marie DUEZ
Domiciliés 9 Chemin du stade.

Mélia, Isabelle, Michele NDAO

Née le 01/05/2023 à Pontoise
Fille de Adama NDAO et Valentina AUGER
Domiciliés 01 Rue Louis Pasteur.

Elena, Sylvie, Valérie ALBERT

Née 06/12/2022 à Pontoise
Fille de Yohan ALBERT et Julia BOUST
Domiciliés 11 Résidence de la VIOSNE.

Solaymân JAAFARI

Né le 18/05/2022 à Pontoise
Fils de Khalid JAAFARI et Catherine ROUSSEL
Domiciliés 18 rue Albert SCHWEITZER

Candice, Magdalena, Annelise BUOSI

Née le 25/02/2023 à Pontoise
Fille de Brice BUOSI et Leslie GRUOT
Domiciliés 2 rue Georges BRASSENS.

Iris, Sandra, Béatrice LAVANTUREUX

Née le 04/12/2022 à Pontoise
Fille de Clément LAVANTUREUX et Marie DOBROES
Domiciliés 32 Rue François VAUDIN

Victoria, Rose, Lola OKONSKI

Née le 22/11/2022 à Pontoise
Fille de Aurélien OKONSKI et Audrey COOK
Domiciliés 27 rue Jean PERRIN.

Félicitations aux heureux parents

PACS

M. MULLER Quentin et Mme FREMAUX Amélie
Le 10 novembre 2022.

M. RIBEIRO MARTINS Helder et Mme CANCELA Meggy

Le 01 décembre 2022.

M. MONTEIRO Christophe et Mme DIAS Florence

Le 12 décembre 2022.

M. BARBARAY Nicolas et Mme DUEZ Marie

Le 14 février 2023.

M. GILLET Alexandre et Mme PLUMAS Sandra

Le 30 mai 2023.

Meilleurs vœux de bonheur

DECES

Mme ROVEZ Gabrielle, Jeanne, Thérèse, Marie Née PAGART

Décédée le 31/01/2023 à Ableiges

M. VAUVILLIERS Raymond, Denis

Décédé le 07/12/2022 à Pontoise.

M. MADDELEIN Jean, Pierre, Robert

Décédé le 29/01/2023 à Pontoise.

M. ANDRÉ Gérard, Robert

Décédé le 28/04/2023 à Pontoise

Mme NAIT CHALAL Sonia

Décédée le 30/01/2023 à Penchard.

M. FOUQUE Jacques, Joseph, Georges

Décédé le 02/03/2023 à Marines

Sincères condoléances aux familles et à leurs proches.

COMMUNIQUER....

C'est ce que nous essayons de faire au mieux, par différents moyens : distribution de flyers, site de la mairie <https://ableiges.fr/>
Facebook : <https://www.facebook.com/groups/MairieAbleiges/>
Récemment, ILLIWAP à télécharger sur téléphone portable mais consultable sur ordinateur.

Plus d'excuses ...



Les Serres du Vexin



JARDINERIE - PEPINIERE - FLEURISTERIE

69 Rue de la Vallée 95450 SAGY
www.lesserresduvexin.com
Tél 01 34 66 31 41





TÔLERIE CHAUDRONNERIE INDUSTRIELLE

Tél. : 01 30 39 24 98
Fax : 01 34 66 13 45

1, rue Jules Verne - 95450 La Villeneuve Saint Martin

DECES DE MONSIEUR Gérard ANDRE

Mardi 9 mai 2023, famille, voisins et amis du club de marche dont il faisait partie se sont réunis autour de la Famille André en l'église d'Ableiges pour saluer Gérard une dernière fois.

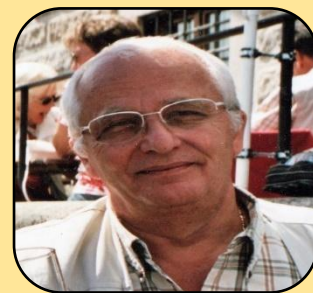
Malade depuis le 5 août 2022, Gérard a trouvé le repos le 28 avril 2023 à l'hôpital de Pontoise. Sa disparition nous rappelle, comme une évidence, que nous sommes bien peu de chose et qu'il faut profiter de chaque minute ici-bas.

Gérard a passé une grande partie de sa vie à voyager dans le cadre de son métier, 19 déménagements comptabilisés, il se posera définitivement à Ableiges le 13 novembre 2002.

Il aimait beaucoup raconter ses voyages, il était jovial, et savait cultiver l'amour et l'amitié.

Ses amis, sa famille garderont de beaux souvenirs de partage, souvenirs d'un homme franc, direct, courageux et blagueur, c'était un sacré personnage !

Le conseil municipal se joint à ses amis du club de marche pour adresser ses sincères condoléances à Claude, son épouse, et ses enfants. Qu'il repose en Paix !



DECES DE MONSIEUR RAYMOND VAUVILLIERS

Le 7 décembre 2022, Raymond a tiré sa révérence à l'âge de 65 ans, après plusieurs mois de lutte contre la maladie. Habitant du hameau, agriculteur depuis toujours, il aimait son métier et aimait les gens.

Il était engagé dans diverses instances et diverses causes. Président de la caisse locale Groupama de Marines, il avait rejoint en 2005 l'union départementale des caisses locales d'Île-de-France. Il animait alors des actions afin de collecter des fonds pour les hôpitaux et l'association « petits Princes ». En 2017, on lui remettait les insignes de chevalier, son professionnalisme et son engagement étant reconnus par l'Association des Membres de l'Ordre du Mérite Agricole. Il a mené bien des actions auprès des enfants dans les écoles primaires pour parler du monde agricole.

C'était quelqu'un de discret, esquissant timidement un sourire derrière ses lunettes, mais qui savait défendre ses opinions. Il était conseiller municipal à Ableiges, durant deux mandats, de 2008 à 2020, représentant fièrement sa commune et le milieu agricole. Un grand vide est laissé dans toutes ces instances et auprès de ses amis, de son épouse et ses enfants.

Nous adressons une nouvelle fois nos condoléances à sa famille, avec beaucoup de tristesse.



Commémoration du 78^{ème} anniversaire de la victoire du 8 mai 45

Cette année encore, c'est sous un soleil radieux, mais devant un public clairsemé que se sont déroulées les cérémonies de la victoire de la France et de ses alliés sur l'Allemagne Nazie. Ainsi notre commune, comme l'ensemble des communes de France, célébra ce jour de victoire.

Après le discours officiel et l'appel aux morts, la jeune Lola WITH, membre du CMJ, accompagna Monsieur le maire pour la dépose de la gerbe, sous le regard ému de Monsieur Serge BÉGAT, porte-drapeau et président de la FNAM* de Pontoise.

Cérémonie toujours utile car après 75 années clémentes, les événements récents sont là pour nous rappeler qu'une Europe libre et en paix est « un héritage fragile dont nous devons rester les gardiens vigilants ».

* FNAM : fédération nationale André MIGNOT (fédération d'anciens combattant)



LES VOEUX DU MAIRE ET DE SON CONSEIL MUNICIPAL



Après deux années où elles ont été annulées, crise sanitaire oblige, le village a pu renouer avec sa traditionnelle cérémonie des « vœux du maire » le 14 janvier dernier.

Une soirée de rencontres, de présentations des équipes, mais aussi un moment de convivialité attendu par bon nombre d'entre-nous.

Dans un premier temps, durant son discours, Monsieur le Maire est revenu sur les deux années passées, en remerciant toutes les bonnes volontés qui se sont fait jour durant cette difficile période (réalisation de masques, accompagnement des anciens, organisations des rendez-vous vaccinaux....).

Par la suite, Monsieur Patrick PELLETIER a évoqué les orientations futures qu'il souhaite donner à cette nouvelle mandature, mais aussi les contraintes budgétaires jamais vues auxquelles la commune doit faire face actuellement.

Dans un second temps, il a pu présenter la nouvelle équipe municipale en place depuis mai 2020 sans oublier le tout nouveau conseil municipal des jeunes récemment élu.

Pour finir, Monsieur le maire a tenu à mettre à l'honneur différentes personnes de la commune. Monsieur Camille OZANNE, une mémoire vivante de la commune et aussi deux piliers de nos employés communaux, Françoise, future retraitée qui, après plus de 36 ans au service de nos enfants, **part** se reposer en Bretagne, et Jean-Fabrice qui, depuis 25 ans, n'a de cesse d'entretenir et d'embellir nos deux villages.

Renouant avec la tradition, les convives ont été invités à célébrer le retour à la normale autour d'un verre et à déguster les amuse-bouches préparés et servis par les bonnes âmes de la commune. Un grand merci à tous.



LE LOTO DE L'EPIPHANIE 2023



Elle a été l'une des dernières actions communales de 2020, juste avant la crise sanitaire. C'est devant une salle comble que cette édition 2023 a pu avoir lieu.

Toujours la même recette, il faut simplement un lieu bien agencé, de beaux

lots à gagner, une nouvelle et brillante équipe organisatrice, le tout entrecoupé d'une succulente dégustation de galettes. Il n'en fallait pas plus pour que, petits et grands, passent un agréable après-midi. Alors prenez date et rendez-vous l'an prochain.



Les Vergers d' Ableiges

PRODUCTEUR DE FRUITS

11 CD 28- 95450 ABLEIGES

Tél. : 01 34 66 10 56



Vente à la ferme

Vendredi 10h à 12h30 - 14h à 19h

Samedi 10h à 12h30

Fermé entre Noël et le Jour de l'an,

et du 14 juillet au 15 août

www.lesvergersdableiges.fr

LES MEMBRES DE NOTRE CONSEIL MUNICIPAL DE JEUNES ONT ANIME LE VILLAGE !

De jeunes livreurs pour les colis des anciens ...

Samedi 17 décembre, nos anciens ont eu le plaisir de se voir remettre le traditionnel colis de fin d'année par les membres du CMJ. Accompagnés des élus adultes, ces derniers ont répondu présents.

Un beau moment fait de sourires et d'échanges que tous ont apprécié car au-delà de la remise d'un colis, c'est aussi l'occasion de partager quelques moments qui font le plus grand bien.

Un grand merci à nos jeunes qui ont su, par leur dynamisme et leur bonne humeur, faire de cette distribution un moment très apprécié.



Un après-midi intergénérationnel autour de jeux de société ...

Dimanche 29 janvier, les jeunes ont accueilli avec plaisir les quelques seniors qui ont répondu présents à cette belle action.

Autour de douceurs sucrées et de boissons chaudes, tous ont pu passer un agréable moment en jouant aux jeux proposés : cartes, scrabble, échecs, jeux de société. Nous avons pu assister à des parties animées, dans la bonne humeur.

L'occasion pour les jeunes et les anciens de se rencontrer dans un cadre convivial.

Les fans de consoles et jeux vidéo au rendez-vous ...

Samedi 13 mai, ce sont les amateurs de consoles et de jeux vidéo, des plus anciennes aux plus récentes, qui étaient ravis. La salle François Vaudin s'est transformée en salle de jeu géante et l'ambiance est rapidement devenue festive.

Entre compétitions de sports sur écran géant, parties de jeux sur les consoles installées dans la salle ainsi que sur une magnifique borne d'arcade, conçue par un habitant, tous ont apprécié ce moment.

Les compétiteurs ont pu reprendre des forces lors d'un somptueux goûter, avec des gâteaux préparés par plusieurs mamans, des bonbons et des boissons.

Nous remercions les familles qui ont prêté consoles et jeux vidéo ainsi que celles qui ont apporté des gâteaux.



La nature au cœur des préoccupations de la jeunesse

Dès la réunion d'installation du CMJ en octobre, la volonté d'organiser une nouvelle opération « nettoyons la nature » a été posée. Les jeunes élus, très sensibilisés à la cause environnementale, avaient à cœur de planifier cette action avant la fin de l'année scolaire, la première édition ayant eu lieu en 2021.

Ainsi, samedi 03 juin, par un temps estival, des habitants se sont portés volontaires pour participer à ce nettoyage. Munis de sacs, gants et pinces, ces derniers ont arpenté les rues et chemins du hameau et du bourg pour ramasser tous les déchets jetés par des personnes bien peu respectueuses de notre nature.



L'ECOLE SOUTIENT LA LUTTE CONTRE LA MUCOVISCIDOSE

Tous les élèves des écoles d'Ableiges et de La Villeneuve Saint Martin ont participé à une course solidaire pour l'association "Vaincre la mucoviscidose".



Déjà sensibilisés le 10 mars par une intervenante venue dans les classes à la rencontre des élèves, ces derniers ont couru avec beaucoup d'entrain et même certains parents, qui sont venus les encourager. Grâce à l'APEA, ils ont été récompensés par de jolies coupes et médailles remises par Monsieur le Maire. Un grand merci aux enseignantes pour cette initiative, à l'APEA et aux parents sans oublier nos 2 employés communaux, Ludovic et Jean-Fabrice, qui ont préparé le parcours et assuré la logistique.



ANIMATION KAPLA

Lundi 05 juin, l'association Kapla est venue, grâce au financement de l'APEA, faire une animation auprès des élèves d'Ableiges. Ils ont coopéré pour construire et détruire ! Un moyen de développer la coopération entre les élèves à travers une animation ludique.

LES J.O APPROCHENT ...

Des jeunes de l'association Unis Cité (jeunes en service civique) sont venus d'Argenteuil pour échanger avec les élèves autour des JO (histoire, valeurs de l'olympisme et du paralympisme) dans les classes. Vendredi 9 juin, ils ont organisé des olympiades de la GS aux CM2.



UN VIOLON DANS MON ECOLE



Mardi 6 juin, les élèves de La Villeneuve ont présenté leur travail en violon. Les CP/CE1 ont écrit et raconté une histoire que les plus jeunes ont sonorisée avec leurs violons.

LA FETE AU GOLF

Jeudi 29 juin, les classes de l'école du Bourg ont clôturé leur cycle golf, après 8 séances sur les mois de mai et juin. Au programme : pique-nique champêtre et le traditionnel parcours de golf.

Les jeunes ont été félicités par les professeurs qui ont noté de beaux progrès.

LA FETE DES ECOLES

Vendredi 30 juin, les élèves des 2 écoles ont passé la journée ensemble. La fin de l'année approchant, les enseignants organisent des activités communes pour les élèves. Ateliers, pique-nique, répétitions du spectacle. L'occasion de se détendre après une année de travail.

Pour clore cette journée, les parents ont été accueillis pour assister au traditionnel spectacle que les enfants ont pris soin de préparer avec assiduité, avec le concours de leur enseignant. Au programme : danses, chants et scénettes de théâtre qui ont fait le bonheur de tous.



Les CM2 ont été félicités pour leur passage en 6^{ème} et ils se sont vus remettre des cadeaux : une calculatrice et une carte cadeau de la part de la mairie et une carte cadeau de la part de l'APEA. Les enseignants ont été remerciés par Monsieur le Maire qui leur a également offert un cadeau, au nom de toute l'équipe municipale.

Nous souhaitons à tous de belles vacances estivales !

CARNAVAL, ON A RESSORTI LES DEGUISEMENTS !

Pour cette édition 2023, petits et grands ont de nouveau préparé leur plus beau costume, agrémenté de chapeaux, accessoires, capes et maquillages. Super Héros et personnages de Harry Potter étaient, sans nul doute, les plus nombreux. Un vrai plaisir pour les yeux !

Toute la troupe a alors pris le chemin du traditionnel défilé dans les rues du hameau, armée de confettis multicolores qui ont laissé place à des fous rires.



A la fin de cette balade, les participants ont partagé un moment convivial autour de gâteaux, confiseries et boissons, le tout accompagné de musique.

Hâte de revoir enfants et adultes l'année prochaine avec des déguisements encore plus surprenants !

TOURNOI ANNUEL DE TAROT : FAITES VOS JEUX !

« Petit au bout, garde, grand chelem ... » cela vous parle ? En tout cas, cela parle aux joueurs de tarot qui se sont rencontrés lors de la 3^{ème} soirée organisée à Ableiges, le samedi 15 avril. 32 joueurs(ses) se sont affrontés gentiment dès 20h30, selon 3 sessions de 50 minutes. Une pause de 10 minutes entre chacune d'elles permettait de se restaurer et de se désaltérer pour reprendre des forces !



Chaque participant(e) est reparti avec un lot offert par la mairie, selon son classement. Éric VIEZ est le grand vainqueur de cette édition 2023 avec 1797 points, suivi de Anne BENZEKRI et ses 1552 points, Gérard FRAISSE arrive en 3^e position avec 880 points, Brice BADERA, vainqueur l'an dernier, obtient la 4^e position avec 761 points, et Gérard FERTE avec 440 points, se place en 5^e position.

Bravo à tous les participants ! Promis, l'an prochain, on ajoutera une session de jeu et la bonne humeur sera au rendez-vous !

FETE DES VOISINS

Cette année, la météo printanière, quoiqu'un peu fraîche tout de même, a rendu possible un savoureux moment de partage. Le dernier vendredi de mai, la fête des voisins a commencé à être célébrée dans certaines rues de notre village.



La recette est simple : chacun apporte un petit quelque chose et tout est partagé ensemble pour le bonheur des petits et grands gourmands.

Voilà encore un bon moment de convivialité partagée entre voisins de tous âges ! Cela permet de faire se rencontrer jeunes et moins jeunes habitants du village.

Certains y habitent depuis très longtemps et d'autres viennent juste d'emménager !

Esthétique à Domicile
Pour 3 Prestations
-10%

Virginie Drolez
15, Rue François Vaudin
95450 ABLEIGES
Siren 818 121 741

+33 6 52 48 50 84

A DEUX DOIGTS DU PODIUM

C'est sous une forte chaleur et un soleil radieux que s'est déroulée la 19^{ème} édition des jeux inter villages, le 10 juin 2023 à Condécourt.

De 14h00 à 18h00, une horde de jeunes enfants et adolescents entre 7 et 16 ans se sont affrontés dans une multitude de jeux amusants !

Lors de cet évènement, chaque village anime un stand et propose deux jeux aux équipes constituées.

Cette année, notre commune a proposé de nouveau la planche à savon, un jeu d'adresse qui ravit toujours autant les grands et les petits. Comme les années passées les règles sont simples : un bâton, une planche inclinée, un savon bien humide à hisser le plus haut possible sur la planche.



Le second jeu appelé le « jeu du bistrot », est un parcours avec embûches. Au rythme endiablé de YAKETY SAX, plus connu des plus anciens en tant que générique du Benny Hill Show, les membres des équipes devaient se relayer dans un temps limité en tenant dans une main un plateau chargé de verres remplis d'eau dont il ne fallait pas perdre grand-chose pour obtenir les fameux 4 points tant attendus.

Notre commune a présenté 7 équipes de jeunes soit une trentaine d'inscrits, une participation très remarquée cette année encore.

L'après-midi s'est terminée avec le jeu des maires qui permet d'ajouter des points finaux à ceux récoltés par les enfants pour remporter la victoire. Il s'agissait cette année d'un jeu de parcours.

ABLEIGES a obtenu une très belle quatrième place lors de cette édition 2023. Mais c'est la commune de COMMENY-MOUSSY qui s'est révélée être le grand vainqueur de cette 19^{ème} édition.

Il ne reste, cependant, aucun suspens car c'est bien ABLEIGES qui aura à la fois la chance et la lourde responsabilité d'organiser les jeux inter villages dans leur 20^{ème} édition anniversaire en 2024, un avant-goût des jeux olympiques d'été !



UN VILLAGE EN FETE

Samedi 24 juin, 10h, les élus s'agitent dans la salle François Vaudin afin de préparer cette journée tant attendue. Les rencontres dans les tournois sportifs sont prêtes, cette année, football, tennis de table, fléchettes, pétanque sont proposés.

13h, les participants commencent à arriver, le début des tournois est prévu à 13h30, mais certains commencent en retard



L'équipe KUSANAGI, très fidèle depuis de longues années, est ravie d'initier tous ceux et celles qui le souhaitent au SHANBARA BALL. L'association a également mis à disposition des jeux en bois.

En plus des activités sportives, divers stands sont proposés : fabrication de lampions, maquillage (toujours aussi prisé par les enfants !), initiation au dessin de mangas. Enfin, deux structures gonflables ont pris place sur le terrain de sport.

16h, le goûter est sorti et la machine à barba papa de la brocante d'Ableiges tourne à plein régime.

18h, fin des tournois, remise des médailles ! Pour certains, la journée s'achève, pas pour tous !

Les élus se pressent, tel le lapin blanc au pays des merveilles, vite, vite, l'apéritif est servi à 19h30 suivi d'un repas, un poulet madras concocté par les «délices du soleil». Le quartet lumineux, un orchestre ambulante déjà présent l'an dernier, met l'ambiance le temps de l'apéritif.



23h00, distribution de lampions, de bracelets lumineux, le quartet est lumineux, la musique est bonne ! C'est parti pour la balade nocturne aux sons rock !

Au retour de cette échappée de nuit, la piste de danse est prête à accueillir les fêtards, pas d'orchestre mais des playlists musicales qui donnent envie de danser, vivre l'instant tout en se disant qu'une année passe décidément trop vite !

UNE ASSOCIATION A L'HONNEUR

CARMA, LE SPORT A DEUX PAS

Vous souhaitez faire du sport dans une ambiance conviviale sans être obligé de prendre votre voiture ? Le CARMA vous propose des cours de fitness/renforcement musculaire sur 4 créneaux d'une heure deux fois par semaine à Ableiges et à la Villeneuve.

Thierry PACE, coach sportif diplômé d'état depuis plus de 10 ans et certifié sport et santé depuis peu, prépare des séances toujours innovantes. Plus familiales, personnalisées et moins chères que dans une salle de sport, les séances se déroulent en musique et dans la bonne humeur. Chacun va à son rythme.

Pas de machine de musculation, pas forcément besoin de matériel pour entretenir sa santé ! Ces séances sont idéales pour un entretien physique hebdomadaire mais aussi sont un excellent complément sportif si vous pratiquez déjà une activité physique.

Durant la première semaine des congés scolaires, des « stages » ont été organisés, ouverts à tous. Une séance déguisée était proposée pour le carnaval de mars ainsi qu'une séance avec compétition entre équipes suivie d'un apéritif.

Alors, si vous souhaitez prendre soin de votre corps, dans une ambiance conviviale de village, tout près de chez vous, rejoignez-les. Les cours sont ouverts à tous à partir de 16 ans. Ils se déroulent sur des créneaux horaires interchangeables les mardis et jeudis à Ableiges et à la Villeneuve, séance d'essai possible toute l'année.

Plus d'excuse ! Pour garder la forme, rendez-vous à la journée des associations le 3 septembre et venez essayer dès le 12 septembre.

Retrouvez-les sur : <https://carma95450.wordpress.com/> ou <https://www.facebook.com/groups/C.A.R.M.Ableiges>



IL Y A UN MARCHÉ A ABLEIGES ?

Eh oui, chaque dernier vendredi du mois, hors vacances d'été, sur la place de la mairie d'Ableiges, petits producteurs et commerçants sont là pour vous accueillir et vous proposer des produits frais et de qualité !

Guy, notre fromager du « palais du fromage », est toujours au rendez-vous pour vous faire goûter ses bons produits. A ses côtés, vous pourrez retrouver, le camion de pizza, les bières de « Curiosités Locales », les pâtisseries de l'APEA, le primeur "Z fruits & Légumes", un charcutier, un boulanger, "les gourmandises d'Aurélié", ils vous raviront le palais de leurs mets délicieux.

D'autres stands sont parfois présents comme les produits à l'aloë Vera de Cécile, l'Art de la glace, les poules du Vexin, le vendeur de nougat, un poissonnier, le lombricompost de Cléry, VLK Créa, artiste sur métal ... On a même pu y retrouver un stand de vente de casseroles et des matelas !

Une animation est régulièrement proposée par le conseil municipal, ou tout du moins un verre de l'amitié est offert afin de faire revivre la place de la Mairie quelques heures en soirée. Les exposants prévus sont précisés mensuellement dans le flyer diffusé par voie électronique sur l'application illiwap, la page Facebook ou le site internet de la commune. Prochain rendez-vous à la rentrée, le 29 septembre peut être avec des surprises !



Venez-nous y retrouver, passer un moment entre villageois et permettre aux producteurs et commerçants locaux de vendre leurs produits de qualité.

Laissez-vous tenter par tous les délices que vous allez y trouver !



Marché d'Ableiges



Dernier vendredi du mois

17h30 à 20h00 Place de la Mairie



DEPARTS EN RETRAITE

DE JEUNES RETRAITÉS ...

Cette année scolaire aura vu le départ de plusieurs personnes très impliquées dans la vie de nos villages :

- ❖ Florence SYLVAIN, employée communale, en charge du périscolaire depuis novembre 2019.
- ❖ Françoise ZACCONE, ATSEM, arrivée dans la commune en décembre 1992.
- ❖ Annick TISSOT, enseignante à l'école du Bourg depuis 2013.
- ❖ Jean-Marc CELLIER, enseignant à l'école François Vaudin depuis 2017.



FLORENCE



FRANCOISE



ANNICK



JEAN-MARC

Nous leur souhaitons une belle et heureuse retraite, bien méritée !



Je souhaite faire des travaux chez moi, quelles sont mes obligations ?

Urbanisme Règlementation

Voici un ensemble de questions-réponses qui vous guideront pour être en conformité avec le code de l'urbanisme. Les règles sont parfois complexes et les délais dépendent de plusieurs critères. La quasi-totalité des demandes correspondent cependant aux informations ci-dessous pour Ableiges.

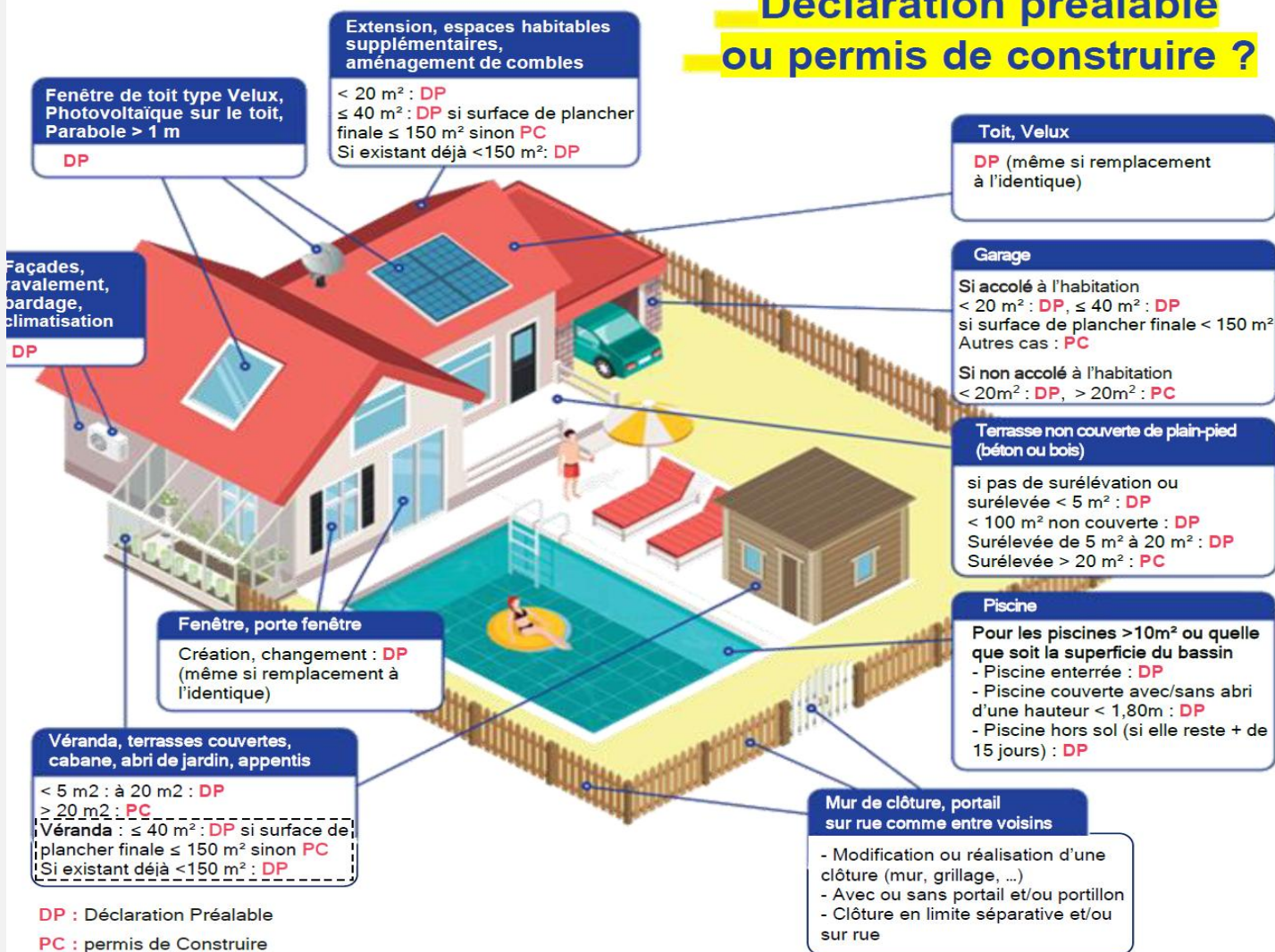
? Quels types de travaux sont concernés par une demande d'autorisation d'urbanisme ?

Voici une liste non-exhaustive : construction nouvelle, extension, ravalement de façade, clôture, portail, véranda, terrasse surélevée, piscine, climatisation, changement de fenêtre, porte extérieure, panneaux photovoltaïques, abri de jardin ou de bois, garage, appentis, parabole de plus d'un mètre de diamètre, aménagement de combles etc.

? Dois-je prendre un architecte ?

Je dois prendre un architecte sauf si ma demande de permis de construire concerne une surface de plancher créée inférieure à 150m² et que la construction est destinée à mon propre usage. Un recours à un architecte est également obligatoire si le projet fait dépasser la valeur de 150 m² la surface de l'existant. Si la demande de permis n'est pas destinée à mon usage personnel, le recours à un architecte est obligatoire quelle que soit la surface de plancher existant ou à créer.

Déclaration préalable ou permis de construire ?



DP : Déclaration Préalable

PC : permis de Construire

ABF : Architectes des Bâtiments de France, secteur sauvegardé, aux abords d'un monument historique inscrit ou classé

? Comment déposer une déclaration de travaux ?

J'utilise le formulaire **cerfa n°13404**, pour une déclaration préalable de travaux, le formulaire **cerfa n°13405** pour un permis de démolir et le formulaire **cerfa n°13406** pour un permis de construire d'une maison individuelle. Ces formulaires sont à télécharger sur www.service-public.fr, vous aurez ainsi toujours leur version à jour. Seul le propriétaire ou toute personne dûment autorisée (architecte ou mandataire par exemple) peut déposer une demande de déclaration préalable ou un permis de construire.

? Infraction aux règles d'urbanisme : qu'est-ce que je risque ?

Tout d'abord, une déclaration en bonne et due forme me garantit une conformité avec la loi et ainsi je serai protégé contre tout recours, mais je serai également protégé contre tout incident ou accident pouvant résulter des travaux.

Un accord pour des travaux par le biais d'une déclaration de conformité pourra m'être demandée en cas de revente de mon bien.

Le Procureur de la République pourra être saisi en cas de travaux illicites ou de travaux sans autorisation préalable, et une astreinte financière pourra être mise en place.

? Quels sont les délais d'instructions ?

Secteur ABF : le Pôle Urbanisme dispose d'1 mois pour vous transmettre une notification de délai afin de vous indiquer si votre dossier est complet ou non. Si celui-ci ne l'a pas vous aurez 3 fois pour retourner les pièces. Le délai pour un dossier de déclaration préalable est de 2 mois et de 3 mois pour un permis de construire pour une maison individuelle.

Différents organismes peuvent être consultés en fonction de la situation (Gaz, Eaux, Département,...)

Le délai est compté de date à date, sans tenir compte du nombre de jours exacts. Ce délai peut expirer un dimanche ou un jour férié. **Par exemple, pour un délai de 2 mois (DP) : date de dépôt : 25 septembre, date limite d'information du pétitionnaire : 25 octobre. Date limite réception arrêté chez vous : 25 novembre.**

Attention : Le délai d'instruction ne commence qu'à la réception d'un dossier complet.

? Quand y a-t-il accord tacite ?

Secteur ABF : Il y a accord **tacite lorsque ni la commune ni les ABF n'ont répondu dans les délais impartis** pour une déclaration préalable. Il y a refus tacite dans les autres cas.

? Dois-je afficher les travaux sur mon terrain ?

Oui, dès la réception de la décision favorable, à l'aide d'un panneau dont les dimensions sont supérieures à 80 x 80 cm,

J'affiche les travaux sur mon terrain **pendant toute la durée des travaux** pour une déclaration préalable et pour un permis de construire ou de démolir. Le panneau doit être visible depuis l'espace public.

Dès le début du chantier d'un permis de construire ou de démolir, je déclare le début des travaux à l'aide du formulaire **cerfa n°13407**.

Attention : Le permis est une autorisation administrative délivrée sous réserve du droit des tiers. Il ne vérifie pas si le projet respecte les autres réglementations et les règles de droit privé. Toute personne s'estimant lésée par la méconnaissance du droit de propriété ou d'autres dispositions de droit privé peut donc faire valoir ses droits en saisissant les tribunaux civils, même si le permis respecte les règles d'urbanisme.

? Que dois-je faire à la fin des travaux ?

Je déclare la fin des travaux à l'aide du formulaire **cerfa n°13408**. À la suite de cette déclaration, **un contrôle par le Pôle Urbanisme** sera effectué et **la mairie me délivrera un certificat de conformité**.

Dans le délai de 90 jours à compter du moment où les locaux sont utilisables, même s'il reste encore des travaux à réaliser, **je dois déclarer aux impôts**, les éléments de consistance de votre construction. Pour cela, rendez-vous sur votre espace sécurisé sur www.impots.gouv.fr, service « Biens immobiliers ».

Ces obligations déclaratives s'appliquent notamment lorsque le permis ou la déclaration préalable ont pour objet la création de surfaces nouvelles ou le changement de destination ou le cas échéant de sous-destinations de surfaces existantes.



8 conseils très pratiques

- 1 Je ne signe jamais de bon de commande chez le commerçant ou l'artisan sans mettre au moins une réserve d'acceptation des travaux par la collectivité.
- 2 Je complète le dossier (formulaire) en fournissant toutes les informations demandées, notamment les différentes dimensions, pour éviter toute demande de pièces complémentaires, qui prolongerait les délais dans l'instruction de ma demande.
- 3 Je peux compléter mon dossier soit au format papier, soit en ligne via le portail GNAU : <https://gnau13.operis.fr/vexincentre/gnau>
- 4 Je commence les travaux qu'après le délai de recours des tiers notamment pour les permis de construire.
- 5 Je demande, si besoin, des informations complémentaires à la mairie au 01 34 66 01 12, par mail à mairie.ableiges95@wanadoo.fr
- 6 Je consulte le règlement du Plan Local d'Urbanisme sur le site Géoportail (www.geoportail-urbanisme.gouv.fr).
- 7 Je consulte le site du Cadastre sur le site (www.cadastre.gouv.fr).
- 8 Je consulte le site de la commune (www.ableiges.fr) ou le site officiel de l'administration française (www.service-public.fr).

LE SECOND GIRATOIRE OUVERT A LA CIRCULATION

Lancée en octobre 2022 par le département du Val d'Oise, il a été mis en circulation au matin du 31 mars 2023.

Ce projet, réalisé par la société Eiffage pour un coût total de 3 millions d'euros, a nécessité, dans un premier temps, l'abattage de plus de 50 arbres puis, dans un second temps, d'importants travaux de terrassement et d'assainissement avant d'entreprendre la création du rond-point. Aujourd'hui doucement il prend sa forme définitive.

D'un diamètre de plus de 60 mètres, il comporte également deux bassins de traitement des eaux de chaussée. Suivant les préconisations de l'architecte des bâtiments de France et en accord avec la charte du PNR, c'est plus de 250 arbres et 200 arbustes qui ont été replantés. Les bordures des îlots ont été réalisées en grès de bien belle facture.



En ce qui concerne l'imposante stèle mise à jour durant les travaux, bien qu'elle ne semble pas présenter d'intérêt historique, il a été décidé de la maintenir in situ.

Le projet se poursuit par la réalisation de pistes cyclables et piétonnes qui assureront la sécurité de chacun, entre le Hameau et la ferme de l'Oise.

Cette réalisation sera totalement finalisée au 1^{er} trimestre 2024.

• LISTE DES TRAVAUX ET ACHATS ENTRE DECEMBRE 2022 ET JUIN 2023

❖ TRAVAUX :

- Clôture entre l'école du bourg et le logement **3 819 €**
- Rénovation totale des toilettes intérieures école du bourg **11 996 €**
- -Mise en sécurité et repose du candélabre clos st Martin **2 100 €**
- Pose de panneaux « interdiction de poids lourds »
rue Guillaumet **924 €**
- Installations de panneaux « interdit au plus de 3.5 T
sauf véhicule de service: rue Schweitzer et Clos St Martin. **438 €**

❖ ACHATS.

- Lave-vaisselle école VAUDIN. **3 382 €**
- Remplacement sèche-mains école VAUDIN. **854 €**
- Taille-haie. **727 €**

Dates à retenir

- 3 Sept Journée des associations.
- 16 Sept Concours de pétanque
- 1 Oct. Vide maison
- 28 Oct. Fan zone final Rugby
- 17 Nov. Soirée beaujolais
- 18 Nov. Action téléthon
- 15 Déc Noël des enfants
- 16 Déc Distribution des colis
- 12 Janv. Vœux du Maire
- 14 janv. Loto de l'épiphanie



 **Dératisation**

 **Désinfection**

 **Désinsectisation**

 **Destruction de nids
de guêpes et de frelons**

14, rue de la Garenne - 95000 Boisemont E-
mail : contact@nc3denvironnement.com

Tél.: 01 34 41 01 16
Fax : 01 34 41 06 58

www.nc3denvironnement.com

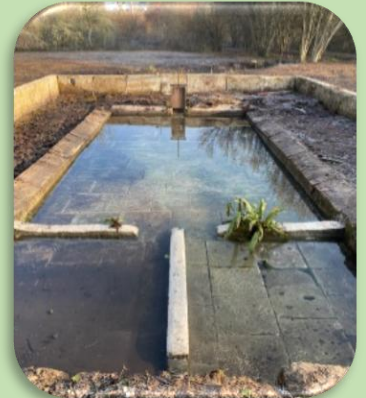
RENAISSANCE DU LAVOIR COMMUNAL.

Félicitations à cette petite équipe motivée qui a remis à jour l'ancien « lavoir de la fontaine à Chapron ».

Durant une semaine, nos deux agents municipaux Jean-Fabrice, Ludovic et quatre bénévoles équipés de tronçonneuses et autres outils, n'ont pas ménagé leurs efforts pour faire renaître cet antique lavoir oublié de tous. Seuls certains anciens se souvenaient de son emplacement en contrebas du village. Henri ROUSSEL, qui a vécu à la Villeneuve Saint Martin, se souvenait des aller-retours au lavoir autrefois en charrette, pour y laver des draps chaque mois.



Une fois le terrain envahi de ronces et de rejets d'arbustes dégagé, toutes les pierres des murets ont été nettoyées des mousses qui les recouvraient. Quant à l'eau de nouveau limpide, elle a retrouvé son chemin et ne se répand plus dans les marais alentour. Trois agents du Syndicat de l'Aménagement de la Vallée de la VIOSNE ont redonné une configuration adaptée au lit du ruisseau pour qu'il se jette de nouveau dans la VIOSNE, coulant en contre bas.



Un grand bravo pour cette mise en valeur de ce patrimoine rural trop longtemps oublié.

LE NOUVEAU PLU COMMUNAL

C'est devant une cinquantaine d'habitants que le mercredi 7 juin, une réunion publique a été organisée par le cabinet INGESPACES afin de nous présenter la révision du PLU.

Le PLU (plan local d'urbanisme) est un document qui détermine les conditions d'aménagement et d'utilisation des sols. Il définit les types de zonages sur l'ensemble du territoire communal et les contraintes qui y sont appliquées.

- ❖ La zone A, C'est une zone exclusivement agricole.
- ❖ La zone N, C'est une zone naturelle et forestière.
- ❖ La zone U, dite zone urbaine.

Par rapport au PLU précédant, on constate peu d'évolution hormis le passage en zone Ux (réservée aux activités artisanales et industrielles) d'une partie de la ferme de l'Oise et la création d'une zone autorisant la construction d'un hôtel, d'une maison de retraite et de ses annexes sur le domaine du golf.

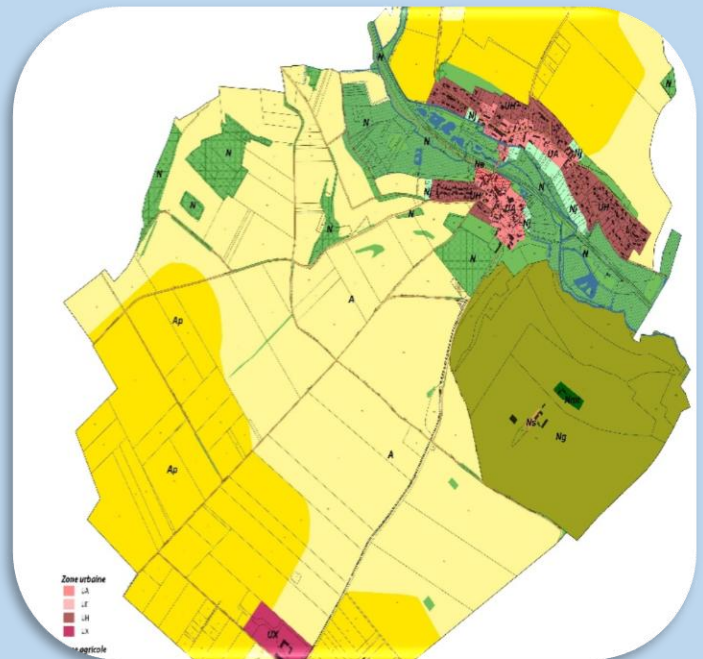
Le second point abordé durant cette réunion est la création d'OAP (orientations d'aménagement et de programmation).

Elles ont pour vocation de favoriser un développement harmonieux de la commune. Dans le cadre de ce nouveau PLU, notre commune compterait alors 5 OAP, 3 à la Villeneuve et 2 à Ableiges.

Une OAP permet de définir sur des parcelles ce qui doit être maintenu en l'état, ce qui ne peut-être que réhabilité ou ce qui peut être démolit, le nombre et le type de logements, les chemins d'accès public et privé. Ceci afin de préserver son patrimoine urbain et sa croissance démographique.

De plus amples informations sont accessibles sur le site communal : Ableiges.fr /onglet : services /rubriques Plan local d'urbanisme.

Ce plan devra être validé en réunion de conseil municipal, après approbation. Il sera alors soumis en préfecture pour être tenu, ensuite, à la disposition du public en mairie durant un délai de deux mois. Il sera alors applicable.



GOLF CLUB D'ABLEIGES

Golf 18 et 9 trous - Restaurant avec terrasses, au coeur d'un écrin de verdure - Ouverts au public

A proximité de Paris, au coeur du Parc Naturel Régional du Vexin, le Golf Club d'Ableiges est vallonné, boisé, et bordé par la Viosne, petite rivière qui serpente sous les arbres centenaires.



Mariages - Fêtes - Séminaires - Expositions - Initiations golfiques et cours de golf.

Renseignements Golf : 01 30 27 97 00 - Réservations Restaurant "Les Terrasses du golf" : 01 34 66 00 60 - www.ableiges-golf.com

CASA DECOR 95

RÉNOVE TOUTE LA MAISON

Carrelage - Plomberie
Electricité - Peinture - Parquet
Salle de bain et Cuisine



Aménagement de salle de bain pour personne à capacité réduite

37, rue des Patis
95520 OSNY
Tél. : 01 34 43 78 64
Port. : 06 75 01 61 06
E-mail : abilio.centeno@sfr.fr



FOREVER



POUR RETROUVER SANTÉ ET BIEN ÊTRE AU NATUREL, JE VOUS PROPOSE DE DÉCOUVRIR LES MILLE ET UNES VERTUS DE L'ALOEVERA



CONTACT: CÉCILE VERDIER
06.25.50.18.77.
CECILE2ALOE@GMAIL.COM

[HTTPS://DIRECT.FOREVERLIVING.FR/REF/330001642511](https://direct.foreverliving.fr/ref/330001642511)



Marché d'Ableiges



Dernier vendredi du mois

17h30 à 20h00 Place de la Mairie